



Ville de Villemomble - 30 000 habitants - classée de 20 000 à 40 000 habitants - Département de la Seine-Saint-Denis Membre de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est, territoire de 400 000 habitants

La ville de Villemomble recrute Des agents de traversée aux abords des écoles (H/F)

Sous la responsabilité du chef de la police municipale, vous assurez la traversée des passages piétons aux abords des écoles.

Equipé d'un gilet « Ville de Villemomble / sécurité école », et d'une raquette rouge « Stop école », vous travaillez les lundi, mardi, jeudi et vendredi, aux 4 horaires d'entrée et de sortie d'école, durant les périodes scolaires.

Les conditions requises pour exercer ces missions sont d'être apte au travail sur la voie publique, faire preuve d'un bon sens du relationnel, être ponctuel et habiter de préférence à Villemomble (à proximité d'une école).

Une formation sera dispensée lors de la prise de poste.

Si vous êtes disponible, dynamique et avec un sens des responsabilités, cet emploi est fait pour vous!